

Blackburn, diocèse de Salford. Après avoir pris ses grades à l'Université de Londres, il est entré dans les ordres sacrés.

La famille Arundell, qui a toujours été catholique, est très ancienne ; et, depuis trois siècles, elle est en possession de la pairie.

C'est sir Thomas Arundell qui a été le premier titulaire de cette dignité. Emprisonné, en 1580, par l'ordre d'Elisabeth en raison de sa fidélité à la cause du catholicisme, il fut relâché quelques années plus tard et partit pour le Continent, où il s'engagea dans l'armée impériale.

Thomas Arundell prit une part si brillante aux guerres de la fin du XVI^e siècle contre les Musulmans, qu'en 1595, à la suite du siège d'Esztergom, l'empereur Rodolphe II le créa, lui et ses héritiers à perpétuité, comte du Saint Empire Romain. Lorsque le vaillant guerrier revint en Angleterre, Elisabeth ne se montra pas disposée à reconnaître ce titre nobiliaire étranger. Mais, en 1605, Jacques I^{er}, son successeur, le compléta en élevant Thomas Arundell à la pairie avec le titre de Baron Arundell de Wardour.

Le troisième baron de la famille, petit-fils du précédent, se montra, sous le gouvernement de Cromwell, généreux partisan de la cause royale et souffrit beaucoup pour elle. Néanmoins, une fois monté sur le trône, Charles II, loin de reconnaître le dévouement de son fidèle serviteur, poussa l'ingratitude jusqu'à le faire jeter en prison sur la dénonciation de l'infâme Titus Oates. Le Baron Arundell demeura six années dans son cachot, jusqu'à la mort du roi, arrivée en 1685. Jacques II eut à cœur de réparer à l'égard de ce seigneur les injustices de son prédécesseur et frère. Il fit donc entrer Arundell dans son Conseil privé et finit par lui confier les sceaux de l'État.

John Francis Arundell de Wardour, qui vient de mourir, était le douzième Baron de la famille. Né en 1831, il